

ATTENTION – ATTENTION

Selon l'évolution de la COVID-19, il se pourrait que des activités mentionnées dans le présent bulletin soient reportées ou annulées. Le conseil sectoriel évaluera la situation au besoin et selon les directives gouvernementales. Nous sommes assurés de votre compréhension et vous en remercions.

Notez d'ailleurs que la conférence du Comité de la condition des hommes, « La crise de la masculinité », est annulée. Voir *Échos de l'Île* p.15.

Plus d'informations dans le prochain bulletin.



Au pied du courant 06-F

Au pied du courant



Mot de la présidente

J'ai pris ma retraite en 2001. Au cours de la seconde année de ma nouvelle vie, j'ai décidé de m'impliquer au sein de l'AREQ. J'ai été élue alors au Conseil sectoriel (comité directeur à l'époque) de Mercier.

Je me rappelle avoir remplacé notre président sectoriel Georges Provencher à une rencontre du Conseil national de l'AREQ. J'en étais ravie. Cette réunion me permettait de mesurer l'ampleur de notre mouvement présent dans toutes les régions du Québec et le professionnalisme de son équipe de personnes élues et de conseillers et conseillères.

Naturellement, l'intérêt a grandi. Au cours des vingt dernières années, l'AREQ a absorbé une large partie de mon temps. Vous le savez, j'ai participé à divers comités de l'AREQ Montréal et à ses diverses instances comme présidente sectorielle puis comme présidente de la région de 2011 à 2017. Je crois avoir été présente aussi à la quasi-totalité des activités s'adressant aux membres, tant dans la région que dans notre secteur.

J'ai eu 75 ans en septembre dernier. Pour la première fois de ma vie, le changement de chiffre m'a impressionnée. Heureusement, j'ai pu l'affronter lors d'une belle fête amicale. Tout de même, j'ai pris conscience que je devais réduire le rythme de mes activités au sein de l'AREQ, peut-être surtout pour diminuer un peu la pression car je sens que j'angoisse davantage avec l'âge! Bon voilà pour mes humeurs!

Lors de notre Assemblée générale sectorielle de 2017, j'avais accepté de me présenter au poste de présidente en indiquant que je ne ferais qu'un seul mandat de trois ans. J'ai récemment indiqué aux collègues du Conseil sectoriel que je pourrais toutefois solliciter un poste de conseillère pour continuer d'appuyer nos diverses activités.

Sommaire

Mot de la présidente	1
Convocation	2
Élections au Conseil sectoriel	3
Jour de la Terre	3
Comité de l'indexation	4
Assurances	5
Comité des arts	6-7
Rappel	7
À votre agenda	8

Je participerai, la semaine prochaine à Québec, à mon dernier Conseil national de l'AREQ. J'aurai été présente à plus d'une trentaine de ces rencontres. Un peu de mélancolie m'habite tout de même!

Au plaisir de vous retrouver le mois prochain à notre Assemblée générale.

Bon printemps!

Micheline

Convocation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE 2020 - CONVOCATION

Vous êtes par la présente convoqués à l'Assemblée générale sectorielle qui aura lieu :

le mercredi 15 avril à 9 h 15,
à l'Hôtel Universel Montréal,
5000, rue Sherbrooke Est (angle Viau).

Stationnement gratuit à l'hôtel.

Transport public : station de métro Viau ou autobus Sherbrooke.

Dès 8 h 15, le Conseil sectoriel vous accueillera pour le petit déjeuner offert gratuitement aux personnes qui seront présentes à l'Assemblée et qui se seront inscrites à l'avance.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue de la présidente
2. Désignation d'une personne présidente d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Mot de la personne présidente d'élection et élection d'une personne secrétaire d'élection
5. Présentation et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 avril 2019
6. Rapports d'activités
7. Présentation des états financiers
8. Plan d'action pour l'année 2020-2021
9. Présentation des prévisions budgétaires
10. Questions diverses
11. Élections
Présentation des candidatures : présidence, 2^e vice-présidence, secrétaire et 2^e conseiller-ère ; élections
12. Élection des personnes habilitées à signer les chèques
13. Confirmation et, si nécessaire, nomination des personnes délégués et substituts au Congrès de l'AREQ et mandats à donner aux personnes déléguées
14. Mot de la présidente régionale
15. Mot du président ou de la présidente sectoriel-le
16. Levée de l'Assemblée

Veuillez vous inscrire auprès de Louise Laporte à louise.devarenes@sympatico.ca ou au 450 667-8704 au plus tard le 8 avril.

Micheline Jourdain

Élections au conseil sectoriel

Comme prévu à l'ordre du jour de notre Assemblée générale, il y aura élection pour les postes suivants au Conseil sectoriel : présidence, 2^e vice-présidence, secrétaire et 2^e conseiller-ère.

Ainsi que le prévoient les statuts, le Conseil sectoriel a désigné Sonia Trepanier comme présidente du comité d'élection. Si vous souhaitez être candidat ou candidate à l'un des postes, vous pourrez obtenir les formulaires de présentation de candidature en vous adressant à elle au 514 388-4665 ou sontrep@gmail.com

Les candidatures devront lui être remises au plus tard avant le début de l'Assemblée générale le 15 avril.



Jour de la Terre

JOUR DE LA TERRE 2020



Cette année, pour le Jour de la Terre, il est proposé une conférence de madame Cindy Trottier intitulée **S'initier au Zéro déchet**. Elle nous présentera un mode de vie qui propose de remettre en question les comportements liés à la consommation pour de meilleurs choix dans notre quotidien qui tiennent compte de l'environnement.

Cindy Trottier est la fondatrice et la gestionnaire du CIRCUIT ZÉRO DÉCHET. Elle est également conférencière et blogueuse pour le site TENDANCE RADIS, un blogue sur le mouvement zéro déchet au Québec.

De plus, en deuxième partie, on nous donnera les résultats d'un projet vécu en 2018-2019 dans l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie où 80 foyers ont été guidés par trois animateurs pendant huit mois pour tendre vers le zéro déchet.

Date : le mercredi 22 avril 2020, à 13 h 30 (accueil à 13 h)

Lieu : Bibliothèque de l'Institut culinaire St-Pius X, 9955, rue Papineau

Coût : Gratuit pour les membres, 7 \$ pour les non-membres

Vous pouvez vous inscrire auprès de Micheline Jalbert, responsable au comité de l'environnement, au plus tard le 14 avril 2020.

Courriel : michjalbert@hotmail.com ou téléphone : 514 523-2276

Micheline Jalbert



Comité de l'indexation

L'indexation de nos rentes

Nous avons tous reçu au début janvier un document de Retraite Québec intitulé *Votre rente 2020* qui fait état de l'indexation de nos rentes. Il nous donne concrètement l'application des trois formules en vigueur pour le calcul de notre rente. Nous sommes en mesure de constater la dégradation de nos revenus depuis 1982 avec les dernières formules de calcul.

L'AREQ a multiplié, au cours du dernier triennat, les interventions pour sensibiliser nos dirigeants aux conséquences désastreuses de la désindexation sur nos revenus de personnes retraitées. En cette période récurrente des négociations dans le secteur public, elle a de plus entrepris diverses actions pour attirer l'attention des instances syndicales sur ces enjeux majeurs.

La tournée des députés au cours de l'opération « *Maintenant* », *l'indexation !* a permis de rejoindre la plupart des députés et une relance auprès des chefs de parti politique ainsi qu'auprès des présidents de caucus des députés permet de maintenir la flamme de nos revendications. Il est cependant décevant de constater que le dépôt des demandes syndicales est muet sur la question de l'indexation.

Une faible lueur d'espoir pointe à l'horizon avec la participation de la présidente de l'AREQ à la *Tribune des retraités* qui a entrepris des discussions avec le Conseil du trésor sur ce sujet.

Après plus de trois décennies de « *fin de non-recevoir* » de la part des représentants gouvernementaux, ces derniers ont accepté de donner un caractère permanent aux travaux de la Table en plus d'accepter de discuter de la proposition suivante de la Table des retraités :

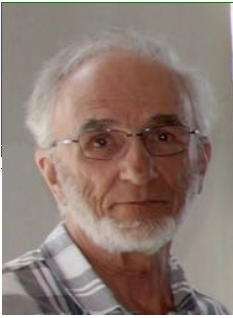
« *Que les surplus dans la caisse des participants au RREGOP, au-delà de 110% de capitalisation, soient répartis équitablement entre des baisses de cotisations et une indexation des régimes de retraite pour les années 1982 à 1999.* »

Présentement, les surplus entre 110% et 120% ne sont applicables qu'à une baisse des cotisations. Ce n'est qu'au-delà de 120% qu'une forme d'indexation peut s'appliquer, ce qui devient impossible parce que ce sont les baisses de cotisations qui grugent tous les surplus.

Mince lueur d'espoir donc en souhaitant que, comme le disait le Capitaine Bonhomme, « *Les sceptiques - dont moi - seront, peut-être, confondus... dus...dus* » sur un sujet aussi capital que le maintien de notre pouvoir d'achat à la retraite.



Alice Gagnon



Assurances

Coronavirus

À titre informatif, voici un article que SSQ a publié le 28 février dernier :
« Est-ce que votre assurance voyage vous couvre contre le coronavirus? »

Voyez si vous êtes couvert contre la COVID-19.

Un virus surveillé de près

Plusieurs organisations suivent d'heure en heure l'évolution de la propagation du nouveau coronavirus, dont l'Organisation mondiale de la santé et l'Agence de la santé publique du Canada.

Cette dernière évalue que le risque entourant une épidémie du nouveau coronavirus est de niveau 3 sur une échelle de 4. Cela signifie qu'il est recommandé d'éviter tout voyage non essentiel en Chine et en Italie du Nord.

Si le niveau passe à 4

Le Canada recommande alors d'éviter tout voyage dans le but de protéger la santé des voyageurs canadiens.

Peut-on annuler un voyage prévu en Chine et en Italie du Nord?

Si vous avez une assurance annulation et interruption de voyage offerte par votre assurance collective, vous pourriez annuler votre voyage en Chine ou en Italie du Nord si les 2 conditions suivantes sont réunies :

- Le niveau de risque établi par le gouvernement du Canada doit être de 3 ou 4.
- Vous devez avoir réservé votre voyage avant le 29 janvier 2020 (pour la Chine) et le 2 mars 2020 (pour l'Italie du Nord) et il se déroule pendant qu'un avis de niveau 3 ou 4 est en vigueur.

Il suffit de communiquer avec le service d'assistance de votre compagnie d'assurance pour faire une réclamation. Il vous demandera de lui envoyer toutes les factures et les reçus nécessaires.

Les frais d'hébergement et le prix des billets d'avion pourraient alors vous être remboursés s'ils ne l'ont pas été par votre fournisseur de voyages et/ou le Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages (pour le Québec seulement).

Si le voyage a été réservé après le 29 janvier ou le 2 mars

Il n'est pas possible d'obtenir un remboursement, l'annulation d'un voyage ou un rapatriement si le voyage en Chine a été réservé après le 29 janvier ou si celui en Italie du Nord a été réservé après le 2 mars.

Un autre itinéraire

Certaines compagnies aériennes, dont Air Canada, sont ouvertes à l'idée de modifier votre vol et de changer de destination si vous aviez prévu d'aller en Chine ou en Italie du Nord.

Informez-vous auprès de votre compagnie aérienne pour vérifier si cette option est possible.

Si vous voyagez ailleurs qu'en Chine ou en Italie du Nord

Pour le moment, le Canada n'a pas diffusé d'autres mesures préventives pour les autres destinations.

Cela signifie que si vous souhaitez annuler votre voyage aux États-Unis parce que vous craignez d'être touché par le nouveau coronavirus, votre assurance voyage ne vous dédommagera pas.

Toutefois...

L'avis du gouvernement canadien à propos du nouveau coronavirus est un motif valable pour faire une réclamation.

Si un nouvel avis du gouvernement canadien était diffusé pour votre pays de destination, après que vous ayez réservé votre voyage et acheté votre assurance annulation et interruption de voyage, ce sera un motif valable pour faire une réclamation.

Bonne lecture !
Jean-Pierre Ménard

Comité des arts



Vous devriez exposer! Invitation



Le 6 mars, dans le cadre de l'activité de l'AREQ soulignant la Journée internationale des droits des femmes, quatre de vos collègues aréquiens ont exposé leurs œuvres : Denis Bergeron, Jocelyne Bonnier, Geneviève Manseau et votre serviteur. Ils explorent coutumièrement différentes disciplines artistiques. Le 6 mars, ils ont présenté

peinture, aquarelle, courtépointe et photographie.

Nous aurions bien aimé qu'un plus grand nombre d'artistes aréquiens participent avec nous à cette exposition.

Plusieurs personnes ont des talents d'artistes. Certains ne les expriment pas, préférant d'autres activités. Mais ils aiment être spectateurs de vos œuvres. D'autres produisent des œuvres mais leur travail est ignoré : ils n'exposent jamais. N'est-ce pas une erreur?

« Exposer est amusant. [Cela] permet ... de mûrir en se confrontant au regard d'autrui. Celui qui hésite a souvent peur du jugement des autres. Quand on a dépassé ce stade, on se sent plus libre et c'est libérateur! »¹

Si vous créez des œuvres, peu importe le médium utilisé, vous êtes artiste. Et il importe de montrer le fruit de votre travail, même et surtout si vous êtes débutant.

« Les expos me permettent de discuter avec un public amateur curieux d'art, avec des artistes avec lesquels je peux parler de telle technique, de tel artiste, de telle expo. C'est enrichissant! » Une exposition est l'occasion de bénéficier de conseils précieux; de stimuler votre créativité en comparant vos créations à celles des autres. C'est la possibilité de développer vos talents, de préciser votre style, de vous rassurer, de vous améliorer. Et cela vous encourage à produire davantage.

Les artistes accomplis ont aussi intérêt à participer pour faire connaître leurs œuvres au public mais aussi pour être des mentors auprès de collègues. Les encouragements entre pairs sont importants.

« On peint ou dessine pour soi, car c'est épanouissant, mais le regard des autres est important aussi car c'est un partage. »

« Oser se dévoiler aux autres, dévoiler sa sensibilité et son monde intérieur. »

« Et puis si l'on peint c'est bien peut-être aussi pour montrer un peu son talent... Mon grand-père était peintre en bâtiment et il aimait que l'on apprécie son travail! »

Quelle que soit la discipline artistique utilisée, quelle que soit votre expérience, nous vous invitons à exposer vos œuvres. Nous souhaitons que les artistes de l'AREQ forment une communauté en participant à nos activités afin de développer et de promouvoir les arts dans notre région.

La prochaine occasion sera le 5 mai prochain, lors de l'Assemblée générale annuelle de la région Montréal. C'est un rendez-vous!

Hugues St-Pierre hugues.stpierre@cgocable.ca
Tél : 450 778-0293



1. Ce texte est librement inspiré, les textes entre guillemets en sont textuellement tirées, du site internet : <http://www.ateliermagique.com/fr/discussion/quand-et-pourquoi-exposer-ses-realizations-9665-p4.html>

Rappel

RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL

N'oubliez pas notre rendez-vous printanier!

Transition écologique: des conséquences économiques?

Les principes de base de l'économie néolibérale empêchent-ils la transition écologique?

Quels sont les obstacles et les enjeux économiques liés à cette transition?

Quelles sont les meilleures voies pour l'amorcer?

C'est un réel défi pour l'humanité.

Les membres du Comité d'action sociopolitique vous invitent à une conférence afin de mieux comprendre ces enjeux.

Invité : M. Claude Vaillancourt, président d'Attac-Québec (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne).

Date : Jeudi 2 avril 2020.

Heure : 13 h 30 à 15 h 30. Accueil à 13 h. Un léger goûter sera servi.

Lieu : Bibliothèque de l'Institut culinaire St-Pius X, 9955, av. Papineau

Vous pouvez vous inscrire auprès de Jocelyne Larocque, responsable sectorielle du CASP par courriel : jocelynelarocque@videotron.ca (avant le 23 mars)

Je vous invite à participer en grand nombre.

Jocelyne Larocque

À votre agenda

FÊTE DES 5-10-15-20 ANS

Deux activités spéciales sont prévues en mai, soit la Fête des 5-10-15-20 ans de retraite le 7 mai où le dîner est offert aux fêté-es au restaurant L'Académie, ainsi que le Dîner du printemps le 14 mai à l'École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal.

Contrairement à nos habitudes, nous sommes dans l'impossibilité de vous présenter la liste des fêté-es du 7 mai dans ce bulletin. Par contre, si vous pensez être parmi les gens fêtés, ou si vous voulez y assister de toute façon, vous pouvez vous inscrire auprès de Marie-France Primeau (voir coordonnées plus bas). Plus de détails dans le prochain bulletin.

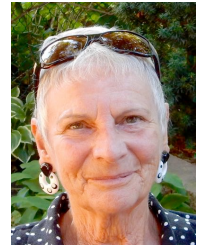
Mais gardez à l'esprit l'avertissement au début du bulletin...

DÎNER DU PRINTEMPS



Dans le but de profiter du printemps qui arrivera bientôt, et aussi, de prendre une pause des réunions très formelles (Assemblée générale sectorielle, Assemblée générale régionale et pour certaines personnes, le Congrès), nous vous convions à venir nous rencontrer pour le dîner du printemps qui se tiendra à l'École des métiers de la restauration et du

tourisme de Montréal, au 1822, boul. de Maisonneuve O., métro Guy-Concordia le **jeudi 14 mai 2020**.



Le menu proposera deux choix aux environs de 17 \$. Seulement 40 places sont disponibles. Vous pouvez réserver, par téléphone, auprès de Laurette Roy au 450 883-2883 ou 514 256-3698, ou auprès de Marie-France Primeau au 514-742-6347 ou par courriel à primmar22@gmail.com au plus tard le 24 avril 2020.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Laurette Roy
Marie-France Primeau, conseillère

Pour ce bulletin de mars

Mise en page : Denyse Payette

Illustrations : prises sur Google ou fournies par le membre

Livraison : Hélène Gingras

Diffusion par courriel : Marielle Bélanger

Correction : CS, Marielle Bélanger, Véronique Gauthier,
Sonia Trépanier